

SCOT

CONFÉRENCE DE PAYS – ST. QUENTINOIS

# ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DU SCOT DU VAL D'ORIGNY



Avec le concours financier



## Composition de l'état initial de l'environnement

L'état initial de l'environnement (EIE) se compose de deux documents complémentaires l'un de l'autre :

- La présente pièce, qui constitue le cœur de l'EIE en analysant le territoire, en identifiant les tendances d'évolution à l'œuvre et en mettant en relief les enjeux majeurs auxquels le SCOT aura à réfléchir dans le cadre de son projet de développement.
- Une seconde pièce, qui rassemble des fiches thématiques ayant pour vocation de préciser certaines données ou détails d'analyse. Ces fiches ont donc pour objet d'apporter aux lecteurs des compléments d'informations spécialisées.

# SOMMAIRE

<b>Les paysages naturels et urbains</b>	<b>p. 2</b>
Des paysages de valeur patrimoniale	p. 3
Le paysage urbain	p. 20
Éléments de conclusion	p. 32
<b>Biodiversité et fonctionnalité environnementale du territoire</b>	<b>p. 39</b>
<b>Capacité de développement et enjeux de préservation durable des ressources</b>	<b>p. 56</b>
<b>Risques naturels et technologiques</b>	<b>p. 89</b>
<b>Conclusion générale</b>	<b>p. 105</b>
<b>Synthèse des enjeux environnementaux spécifiques au territoire du Val d'Origny</b>	<b>p. 115</b>
<b>Liste des fiches thématiques</b>	<b>p. 122</b>

# LES PAYSAGES NATURELS ET URBAINS